

COMMISSION DES PARCS ET TRAVERSES

Compte-rendu de l'assemblée du 24 mars

Sont présents: MM. les échevins Robillard, président, Lavallée, Proulx, Nelson, Walsh et Major.

—Le président au nom de la Commission souhaite la bienvenue au nouveau représentant du quartier Duvernay, M. l'échevin Elie Major, qui a été nommé membre de la Commission des Parcs et Traverses en remplacement de M. l'ex-échevin Hébert.

—Soumise et lue une lettre de M. F.-G. Todd, suggérant certains changements au plan qu'il a préparé pour la construction d'un café et d'une terrasse sur le parc Mont-Royal.

Résolu: De convoquer une séance spéciale pour étudier ces suggestions.

—Soumise et lue une lettre du département de la Milice et de la Défense, refusant d'accéder à la demande de la Ville au sujet de la conversion du cimetière de l'avenue Papineau en parc public.

Déposée aux archives.

—Le surintendant des squares fait rapport qu'il a examiné la requête des commissaires d'écoles protestantes, demandant que l'on permette aux entrepreneurs qui doivent construire une aile à l'école Dufferin de traverser le square Dufferin, avec leurs matériaux de construction, et il recommande de permettre auxdits commissaires de déposer des matériaux sur le chemin en face de l'école Dufferin, pourvu que l'espace occupé par les matériaux soit clôturé et que ledit chemin soit remis en parfait état lorsque les travaux de construction de ladite aile seront terminés.

Résolu: De concourir dans la recommandation du surintendant.

—Soumise et lue une lettre de MM. Fogarty Bros., offrant de vendre des bottes en caoutchouc à raison de \$3.15 la paire.

Référée aux surintendants.

—Soumise et lue une lettre de M. J. McCal' suggérant un moyen de détruire les chenilles qui endommagent les arbres.

Renvoyée aux surintendants des squares et du parc Mont-Royal.

—Les soumissions pour le privilège de faire circuler des bateaux traversiers entre la Ville et l'île Sainte-Hélène, et pour le privilège de vendre des rafraichissements et d'exploiter des jeux et amusements dans ladite île sont ouvertes par le secrétaire de la Commission en sa qualité d'assistant greffier de la Ville.

Une soumission reçue au bureau du greffier à 2.55 heures étant soumise, la Commission ordonne de ne pas l'ouvrir et de la remettre à son propriétaire avec le chèque que celui-ci a déposé entre les mains du trésorier de la Ville.

Le secrétaire donne lecture des soumissions suivantes:

M. A. Courval, 888 rue Chaussé, offre, par année, pour le privilège d'exploiter des jeux et de vendre des rafraichissements	\$1,525.00
M. A. Dépatie do do do	1,200.00
M. E. P. Plante do do do	1,075.00
M. P. Daoust do do do	1,235.00
M. A. Blasi do do do	800.00
M. M. Desmores do do do	1,500.00

M. Jos. Langlois offre pour le privilège de vendre des rafraichissements et d'exploiter des jeux et amusements, ainsi que pour le privilège de faire circuler des bateaux traversiers, de dépenser \$2,000 en réparations aux bâtisses de la Ville sur ladite île Sainte-Hélène.

Et un débat s'en suivant, il est

Résolu: Attendu que M. Jos. Langlois est le seul soumissionnaire qui offre de faire le service de la traverse entre la Ville et l'île Sainte-Hélène,

D'accepter sa soumission à condition que l'offre qu'il fait de dépenser \$2,000 en réparations aux bâtiments de la Ville dans l'île Sainte-Hélène, n'ait pas pour effet de le relever des obligations décrites dans le cahier des charges et qu'il soit tenu de se conformer à toutes les clauses et conditions desdits cahiers de charges.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

PARKS AND FERRIES COMMITTEE

Report of Meeting, held the 24th of March.

Present: Ald. Robillard, chairman, Lavallée, Proulx, Nelson, Walsh and Major.

—The chairman on behalf of the Committee welcomed the new representative of Duvernay ward, Ald. Major, who was appointed a member of the Parks and Ferries Committee to replace ex-ald. Hébert.

—Submitted and read a letter from Mr. F. G. Todd, suggesting certain alteration in the plan which he made for the erection of a café and terrace on Mount-Royal park.

Resolved: To call for a special meeting to consider said suggestions.

—Submitted and read a letter from the Department of Militia and Defence refusing the request of the City anent the conversion of Papineau avenue cemetery into a public park.

Fyled for record.

—The superintendent of squares made a report, stating he had examined a petition from the commissioners of the protestant schools, asking that the contractors, who are to build an aisle to Dufferin school be allowed to cross over Dufferin square with their building materials.

The superintendent recommended to allow the commissioners to place materials on the road facing Dufferin school, provided the space occupied be surrounded by a fence, and that the road be left in perfect condition when the building should be completed.

Resolved: To concur in the superintendent's report.

—Submitted and read a letter from Fogarty Bros. offering to sell the department rubber boots for \$3.15 a pair.

Referred to the superintendent.

—Submitted and read a letter from Mr. J. McCall suggesting means of destroying caterpillars which damage trees.

Referred to the superintendents of Squares and of Mount-Royal park.

—The tenders for the privilege of operating ferry-boats between the City of Montreal and St. Helen's Island, and for the privilege of selling refreshments and of holding games and amusements on the said Island, were opened by the secretary in his quality of assistant City Clerk.

A tender received, at the City Clerk's office at 2.55 p.m. being submitted, the Committee ordered it not to be opened, and to hand it back to its owner with the cheque deposited with the City Treasurer.

The tenders being opened, the following was the result:

Mr. A. Courval, 888 Chaussé street, offered, per year, for the privilege of holding games and amusements and of selling refreshments	\$1,525.00
Mr. A. Dépatie do do do	1,200.00
Mr. E. P. Plante do do do	1,075.00
Mr. P. Daoust do do do	1,235.00
Mr. A. Blasi do do do	800.00
Mr. M. Desmores do do do	1,500.00

Mr. Jos. Langlois offered for the privilege of selling refreshments and holding games and amusements, also for the privilege of operating ferry-boats, to spend \$2,000 on repairing the buildings of the City on said St. Helen's Island,

And a debate arising, it was

Resolved: Whereas Mr. J. Langlois was the only tenderer who offered to operate ferries between the City and St. Helen's Island,

To accept his tender, on the condition that the offer made by him, to spend \$2,000 in repairs of the City buildings on St. Helen's Island, shall not have the effect of releasing him of the obligations described in the specifications, and that he be bound to observe all the clauses and conditions contained in said specifications.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.